PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
PAYS DES ABERS / BRO AN ABERIOU

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Tome 2 – Plan thématique

PLOUGUERNEAU

Planche 5

Approuvé le : 30 janvier 2020 - Modifié le : 23 juin 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

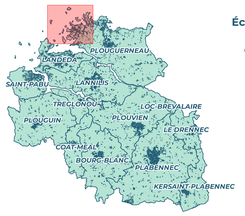

Échelle : 1 / 5000 au format A0

0 100 200 300 m

N

Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
Retrait-gonflements des sols argileux - Aléa faible (Source : BRGM)
Marge de recul relative aux routes départementales
Zones de présemption de prescriptions archéologiques

Zones basses littorales exposées au risque de submersion marine (Source : DDTM29) :
Zone d'aléa "lié au changement climatique"
Zone d'aléa "moyen"
Zone d'aléa "fort"

Mouvements de terrain (Source : BRGM) :
Glissements
Sous-cavage
Traces d'érosion

Plans de Prévention des risques naturels ou miniers (PPR) :
Zone rouge
Zone bleue
Zone verte

Risque de remontée de nappes (Source : BRGM) :
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Périmètres de protection des captages d'alimentation en eau :
Périmètre de protection immédiate
Périmètre de protection rapprochée
Périmètre de protection éloignée

Autres informations :
Limites communales (Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest - tracé non officiel)

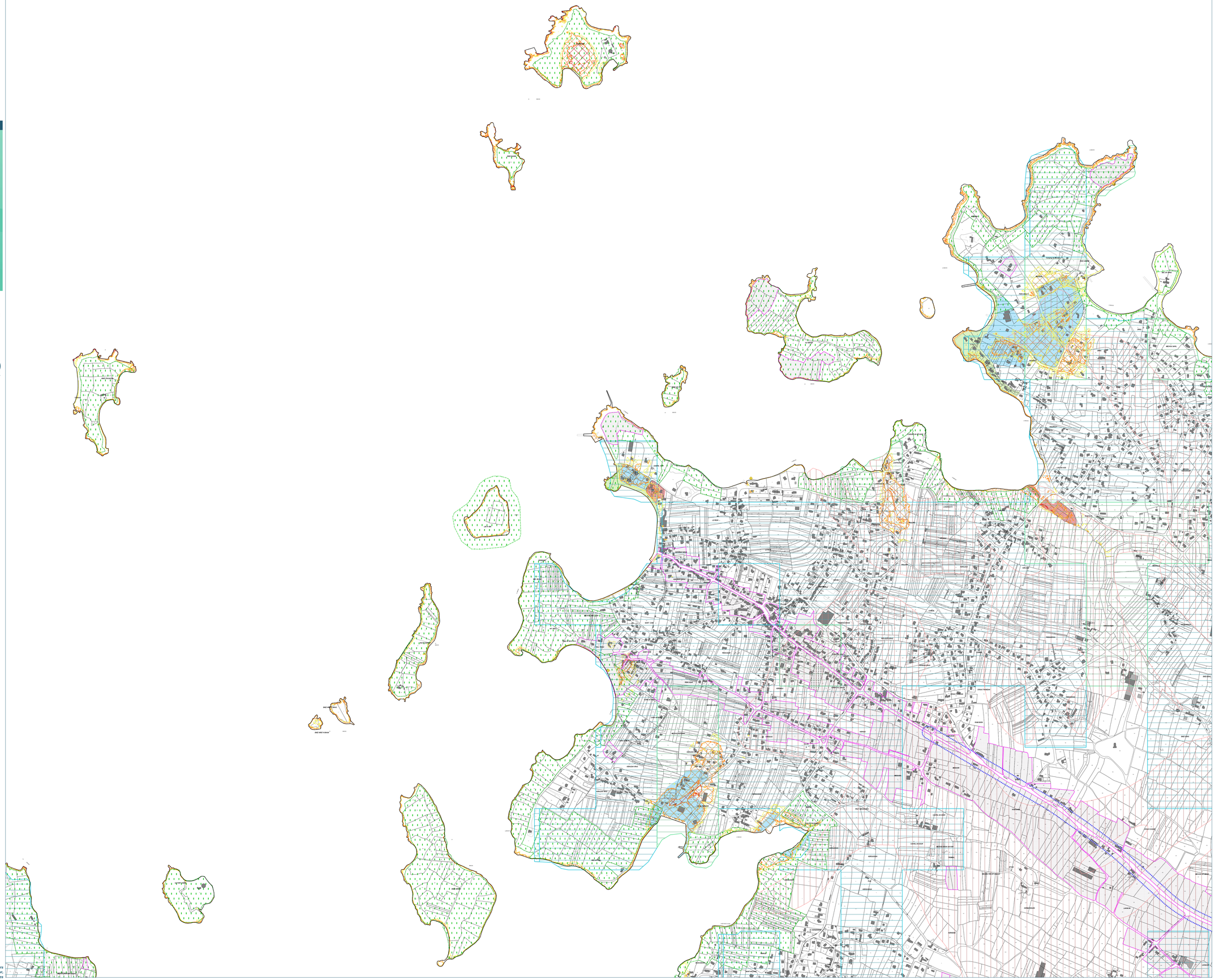

Production des données du règlement graphique : S.I.G. de la communauté de communes du Pays des Abers
Référentiel cadastral utilisé lors de la numérisation des documents graphiques : Plan Cadastral Informatisé vecteur,
Millésime septembre 2021, Direction Générale des Finances Publiques